N° CPPAP 100-57
Février 2007 N°53
Suppl. au journal "Le Travail"

PS Anglet

Ma e pignada per m'ayda

BULLETIN SOCIALISTE D'INFORMATION
Directeur de la publication : J.-P. VOISIN

Editorial



**Césaire Daugé,
délicat poète gascon,
écrivait en 1902 :**

*L'homme, disait Pascal,
est un roseau qui pense :
Parler le rend heureux !
Si comme le roseau, flexible il se balance,
C'est qu'il en a le creux.*

Césaire Daugé ne connaissait pourtant pas Nicolas Sarkozy. Celui dont localement la droite municipale et ses alliés Abertzale ont parfaitement appris la leçon : La leçon et la méthode héritée de Jacques Chirac. Prenez des idées de gauche, enveloppez les dans des promesses électorales de droite. Et comme le roseau creux, balancez les à longueur de journée de média en média, devant les yeux et entre les oreilles de l'électeur médusé. Il y a quelques chances qu'il attrape le tournis, et que, dans un moment d'égarement, il se trompe de bulletin le jour du vote.

Encore mieux : faites lui croire que vous pensez. Que pendant 5 ou 6 ans vous n'avez fait que penser. Et que maintenant, ça y est ! Après avoir pensé si fort, vous allez faire ce que vous avez soigneusement évité de faire avant. Et aussi que vous allez arrêter de faire ce que vous faisiez si volontiers avant, à la grande joie des puissants et pour le malheur des plus pauvres et des exclus.

Aristophane non plus ne connaissait pas Nicolas Sarkozy. Il disait pourtant : « Jamais tu ne feras qu'un crabe marche droit »

Et quand j'entends rabâcher à longueur d'antenne « Travaillez plus pour gagner plus », je ne peux m'empêcher de penser à Gabriel Garcia Marquez qui écrivait : « La seule erreur qu'un homme investi du pouvoir et de l'autorité ne doit pas commettre dans sa vie, ne serait-ce qu'une fois, c'est d'imposer un ordre s'il n'est pas sûr qu'on y obéira »

Laissons donc la conclusion à ce bon Césaire Daugé, qui finalement connaissait peut-être Nicolas, puisqu'il écrivait en 1902 :

*Ne vous fiez pas trop aux charmes
De la personne ou de la voix.
Hélas ! Combien de fois
Ces attraits ont coûté de larmes.*

Guy Mondorge
*Secrétaire de la section socialiste d'Anglet,
Conseiller municipal*

La Barre en panne ?

A la Barre, la maison de l'environnement se termine. La question que se pose aujourd'hui la municipalité est « à quoi ça va servir ? » Bonne question, mais bien tardive !

L'ancien terrain de camping, aujourd'hui en friche attend qu'on lui trouve une destination, le deck le long de l'Adour reste vide et, de l'autre coté du site, près d'Atlanthal, la parcelle destinée à un « hôtel écologique » reste à l'abandon. En fait la seule chose qui fonctionne vraiment bien à la Barre, c'est l'immense aire de parking.

On a voulu aménager très vite, sans vision d'ensemble, en ignorant les attentes exprimées par les angloys lors de l'enquête conduite il y a six ans. Un parc écologique trop petit, une maison de l'environnement sans projet clair, des aménagements hôteliers de luxe inadaptés … Aujourd'hui la Barre est en panne.



BOVERO, des promesses à la réalité

Pour la salle de concert BOVERO, ça coince. Là aussi! La zone est dans le lit d'un ruisseau, et les dernières inondations catastrophiques subies par Anglet devraient inciter à la prudence. Les services de l'Etat ne seraient guère emballés par la perspective de construire à cet endroit, mais le Maire s'entête.

La sortir sur la RN10 et l'absence de parking est aussi un problème non résolu de manière satisfaisante à ce jour, mais le Maire s'entête.

On n'a pas encore tous les financements... mais le Maire s'entête : il veut sa salle de concert. Poury faire quoi ? Nul ne le sait, car la scène Nationale et l'Orchestre du Conservatoire de Bayonne ne seraient pas intéressés.

Alors, confronté au principe de réalité, Monsieur Villenave annonce que le projet est repoussé à 2010. Avant qu'il ne rejoigne dans les archives des projets abandonnés, Port Chiberta, l'extension de la patinoire, le faramineux aménagement de Sutar, et le centre aqualudique?

Polémique

Suppression de poste d'enseignements à Anglet

Plusieurs postes d'enseignants sont menacés de fermeture sur Anglet. Jean Espilondo au nom d'Anglet notre ville avait considéré que la responsabilité de la municipalité était engagée dans cette affaire. Madame de Menditte l'avait accusé de se « mettre en avant » par démagogie, relevant que la gauche n'était pas présente à la dernière commission municipale de l'éducation. Guy Mondorge, conseiller municipal d'opposition, membre de cette commission, lui répond.

En se mettant sur le terrain des attaques personnelles, Mme de Menditte n'apporte rien à la résolution du problème des suppressions de postes d'enseignants à Anglet. Elle utilise maladroitement notre absence, bien exceptionnelle, à une réunion de commission. Cela signifie-t-il que si nous avions été présents, il n'y aurait pas eu de suppression? Les Angloys doivent savoir que les élus de l'opposition assistent systématiquement aux commissions municipales. Malgré leur petit nombre (9 élus contre 30 pour la majorité) leurs 3 délégués à chacune de ces commissions sont parfois plus nombreux que ceux de la majorité…et l'accumulation de commissions, souvent simultanées, dans les 8 jours précédant le conseil municipal rend leur tâche impossible. En plus de tout cela, ils sont aussi sur le terrain auprès des associations de Parents d'élèves et des enseignants. Ce que Mme de Menditte appelle « se mettre en avant ».



La politique locale est en cause

Mais le plus grave est l'inexactitude des informations apportées par l'adjointe au Maire. Le Maire d'Anglet s'était engagé à construire 500 logements sociaux au cours de sa mandature. Ce chiffre était en lui-même insuffisant. En cours de mandat, conscient de ne pouvoir réaliser sa promesse, il changea son engagement, qui devint la promesse d'avoir mis en chantier 500 logements avant la fin de son mandat. Mais un logement en chantier n'est pas habité, et les enfants comptabilisés par l'Éducation Nationale ne sont pas là. Par contre pendant la même période, les promoteurs privés auront livré10 fois plus de logements, dont trop peu destinés à loger de jeunes couples ou des familles avec enfants, ne serait-ce qu'à cause de leur prix. Voilà l'une des raisons des projets de suppressions de postes. Elle est directement imputable à la politique municipale.

La politique nationale aussi

La seconde raison est effectivement purement de politique nationale. Rentabiliser l'enseignement en diminuant le nombre de fonctionnaires ; pour cela appliquer des quotas technocratiques, ne pas prendre en compte les spécificités locales (enseignement bilingue), oublier l'impérieuse nécessité de créer les conditions de scolarisation normale pour les enfants handicapés, oublier le besoin de soutien scolaire ou de sections spécialisées, voilà la politique du gouvernement actuel. Mais un Maire ou un élu municipal ne peut pas toujours se cacher derrière le Gouvernement, surtout quand il soutient sa politique.

LES FERMETURES DE CLASSES

Maternelle
École Évariste Galois : ..... **-1**

Maternelle bilingue
École Édouard Herriot : ..... **-0,5**
École Jean Jaurès : ..... **-0,5**

Élémentaire
École Justin Larrebat : ..... **-1**

Élémentaire bilingue
École Édouard Herriot : ..... **-0,5**

POSTE BLOQUÉ
École Aristide Briand : **1**
(le poste sera maintenu si les effectifs dépassent 235 élèves)

Anglet perd donc 3,5 postes, peut-être 4,5. C'est la commune la plus touchée du département

La bouchonnerie de Blancpignon

L'aménagement de l'avenue de l'Adour, dans la traversée de Blancpignon, est une réussite. Le jugement des riverains est aujourd'hui largement positif : malgré quelques petits couacs, piétons, cyclistes et automobilistes cohabitent de manière harmonieuse…du moins pour l'instant, en période hivernale. Un exemple réussi de circulation douce ?



Comme le chantait Brassens, « les routes mènent vers des pays » ! Et l'avenue de l'Adour conduit ceux qui l'empruntent vers la zone artisanale du Lazaret et vers la Barre. La municipalité en place ni peut rien, c'est évident. Mais elle ne peut l'ignorer.

Il faudra, quoiqu'il arrive, que des camions lourdement chargés traversent Blancpignon pour recharger les digues en enrochements de la Barre. Mais faut-il en rajouter en développant autour du port une zone industrielle, pompeusement baptisée « village de la glisse » ?

Il y a aussi beaucoup de parkings le long du littoral, pris d'assaut l'été par des touristes qui n'ont guère le choix. Pour beaucoup, la voiture est le seul moyen d'accès aux plages angloyes. Au lieu de chercher à développer les transports en commun pour réduire cette circulation automobile génératrice de bouchons énormes la municipalité choisit de créer de nouveaux parkings : 750 places à la Barre ! Et par où vont transiter ces nouvelles voitures ? Par Blancpignon, pour l'essentiel.

Ainsi donc au moment où on prétend réduire la place de la «bagnole» dans la circulation de transit à Blancpignon, on crée les conditions objectives d'un accroissement du trafic. Logique ?

Livrons-nous à un petit calcul : supposons qu'entre 17h et 20h, l'été, les 2/3 des voitures garées à la Barre quittent la plage, soit 500 voitures. Sachant que des voitures qui roulent au pas occupent 20 mètres de chaussée, cela fait dix kilomètres de bouchon supplémentaires. A rajouter aux bouchons existants ! Et la plus grande part sera pour l'avenue de l'Adour. Il est vrai que Blancpignon a une tradition en la matière, il y avait autrefois une bouchonnerie !

Le rôle d'un maire est d'avoir une vision globale de sa ville… cette vision manque cruellement à M. Villenave.

Le rôle d'un maire est d'avoir une vision globale de sa ville, car tout se tient : la politique du logement, le développement économique, l'organisation de l'espace, les déplacements urbains…Les aménagements concomitants –et contradictoires- de la Barre et de l'avenue de l'Adour montrent que cette vision manque cruellement à monsieur Villenave.

LOGEMENTS POUR TOUS

MARCHONS, MARCHONS

Il le dit, le clame et le proclame : sa priorité c'est le logement social.

En janvier 2001 il manquait officiellement à Anglet 1853 logements locatifs sociaux pour atteindre les 20% requis par la loi. En janvier 2006, il en manquait 1866.

Il (chacun a reconnu Monsieur Villenave), ressemble fort à ces chanteurs d'opérette qui, au devant de la scène, déguisés en hallebardiers, chantent « marchons, marchons ! » en faisant du sur-place. Mais ce qui est plaisant au théâtre est tragique ici, quand il s'agit de loger nos concitoyens.

C'EST PAS MOI, C'EST LES AUTRES

Depuis 2001, la municipalité a livré 165 logements HLM, soit en moyenne 33 logements par an. Pour expliquer ce faible résultat le maire explique que c'est la faute de l'administration, trop lente, et des angloys qui font des recours contre ses projets. « C'est pas moi, c'est les autres », selon la chanson bien connue... Si la ville n'a pas de réserve foncière pour le logement social et n'utilise pas son droit de préemption, si le plan local d'urbanisme multiplie les contraintes qui bloquent les bailleurs sociaux, c'est aussi de leur faute sans doute !

LANGUE DE BOIS

Monsieur Villenave affirme dans un article intitulé « sans langue de bois » : « En la matière [il s'agit d'urbanisme et de logements] je veux inciter, motiver, contraindre financièrement et juridiquement, mais je me refuse à user de moyens coercitifs – taxes, expropriations- comme l'a proposé la gauche plurielle. »

Notons tout d'abord que la gauche n'est pas la seule à proposer taxes et expropriations. Ces taxes ont été votées à Biarritz et Bayonne par des majorités de droite. A Biarritz, le maire lui-même s'est prononcé publiquement pour les expropriations.

Et voilà que Monsieur Villenave se dit aujourd'hui prêt à « contraindre financièrement et juridiquement ». Mais cela veut dire quoi, sinon taxer et, si nécessaire, exproprier ?... Le maire prétend parler « sans langue de bois » ? Pas du tout, il tourne tout simplement autour du pot. Il a peur des mots, de crainte d'effaroucher son électorat. A moins qu'il ne manque tout bonnement de courage…



Nous avons interrogé

Annie Jarraud,

sénatrice et conseillère municipale socialiste d'Anglet

SUR LE DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE

■ ***Le droit au logement opposable est en discussion au Sénat. Quelles sont vos propositions sur ce sujet ?***

Consacré par la loi depuis 1990 (loi Besson), ce droit au logement reste inefficient dans la réalité pour les millions de nos concitoyens sans abri ou mal logés. Rendre ce droit opposable permettrait à chacun d'obtenir un toit par la voie d'un recours devant les tribunaux.

Portée à l'origine par le mouvement associatif, la revendication d'un droit au logement opposable a été relayée par le Haut comité pour le logement en 2002 et par le conseil économique et social en 2004. Cette même année, le groupe socialiste a défendu ses premiers amendements en sa faveur lors de la discussion du projet de loi de cohésion sociale. La droite a rejeté alors ces arguments jusqu'au revirement spectaculaire du Président le 31 décembre dernier. Nous pourrions nous réjouir de cette avancée, si la politique conduite depuis 5 ans n'entrait pas en totale contradiction avec certains principes fondamentaux de l'opposabilité du droit au logement. L'opposabilité suppose :

- 1) de mobiliser les communes sur tout le territoire national. Or, les dispositions de l'Art. 55 de la loi SRU ne sont pas respectées (20 % de logements sociaux sur la commune),

- 2) de désigner une autorité responsable de sa mise en œuvre (les aides versées pour loger les personnes sont prises en charge par le département, celles versées pour la construction sont gérées par les communautés d'agglomération, les maires demeurent les principaux décideurs en matière d'attribution de permis de construire des logements sociaux…),

- 3) de construire des logements adaptés aux besoins de la population.Rappelons que 68 % des Français peuvent prétendre à un logement social.

Tant qu'un programme volontariste de construction massive de logements sociaux ne sera pas lancé, le droit au logement, même opposable, ne sera pas effectif. Le droit opposable au logement, tel que défendu par la gauche, est un droit effectif et universel visant à accroître la construction de logements sociaux.

Les plafonds de ressources pour accéder à un logement social pour une personne seule, dans les 3 catégories de logements sociaux sont de :

- **1 804 € (PLUS)**
- **992 € (PLAI),**
- **2 345 € pour les PLS**

(mais est-ce encore du logement social vu les loyers pratiqués)

■ ***Pour la majorité de nos concitoyens, il est très difficile de se loger à un prix accessible sur Anglet, aujourd'hui. Où sont les responsabilités ?***

Sur Anglet, le parc de logements sociaux est toujours aussi faible (9 % sur les 20 % obligatoires). On construit beaucoup, il est vrai, à l'approche des élections. Mais, ne nous voilons pas la face. Les constructions entreprises par des promoteurs privés ne sont accessibles qu'à un tout petit nombre d'Angloys.

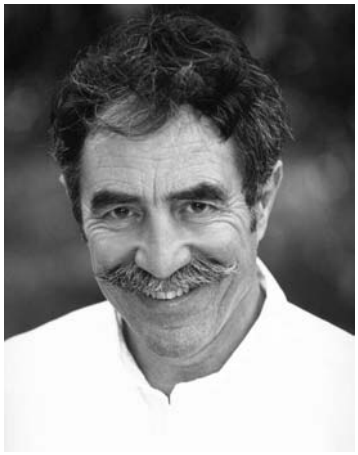
Comment expliquer à des jeunes occupant leur premier emploi, à des familles modestes, à des personnes âgées avec de petites retraites qui figurent sur des listes d'attente depuis plusieurs années, qu'elles devront patienter encore, car il n'y a pas de logements accessibles pour elles sur Anglet ?

Comment expliquer que le maire et les élus de la majorité ne veulent pas ou peu de logements sociaux sur Anglet ? Comment concevoir qu'ils préfèrent la surenchère immobilière, au bien-être de tous ?

Aussi, sur Anglet, comme ailleurs, ce droit au logement restera largement incantatoire s'il n'est pas assorti de mesures concrètes.

Ce texte ne portera pas le nom de loi « abbé Pierre » comme le souhaitait Jean Louis Borloo, la Fondation Abbé Pierre y étant opposée dans l'immédiat. « Si, dans cinq ans, la loi est effective, on sera d'accord » a expliqué Patrick Doutreligne, délégué général de la Fondation. On comprend sa prudence !

Annie Jarraud



Jean ESPILONDO

Conseiller Général d'Anglet Nord
Conseiller Municipal, ancien Député

Nous avons rencontré Jean Espilondo : il répond à nos questions

Jean Espilondo, vous vous rendez souvent en Amérique latine. Dans quel cadre ?

Membre de la Fondation Jean-Jaurès (1), j'ai été chargé par celle-ci d'animer des colloques dans les pays de cône sud de l'Amérique latine, soit le Chili, l'Argentine et l'Uruguay.

Pourquoi le cône sud de l'Amérique latine?

D'abord parce que les liens entre le PS français et les partis socialistes de ces pays ont toujours été très étroits. M'exprimant correctement en espagnol, la barrière de la langue n'est pas un obstacle. Aussi parce que j'entretiens avec ces pays un véritable lien affectif. Je suis de la génération « Allende » : j'ai espéré que le socialisme s'installe démocratiquement dans ces pays et j'ai vécu avec douleur la mise au pas sanglante du Chili, de l'Argentine et de l'Uruguay. Aujourd'hui, bien modestement et à ma place je suis heureux d'apporter ma petite pierre avec la fondation Jean-Jaurès au retour de la gauche au pouvoir, que ce soit au Chili ou en Uruguay. Je souhaite à Ségolène Royal le même destin qu'à Michèle Bachelet, la nouvelle présidente chilienne. Mais je n'en ai pas fini avec mon lien affectif car il dépasse le cadre politique, bon nombre de membres de ma famille ayant émigré dans ces pays. J'ai d'ailleurs eu la joie d'en rencontrer.

Quels sont les moments forts qui vous ont marqués ?

Comment choisir ?

Je me souviens d'un colloque avec des argentins et des chiliens, qui avaient tous connu, peu ou prou, la prison, la torture, l'exil…

Je me souviens de mon entretien avec la Présidente de l'association des mères de la Place de Mai. De sa détresse, de son courage, de sa formidable humanité…

Je me souviens de l'invitation au club basque français de Buenos Aires, qui est le premier crée dans ce pays. Je lis sur une plaque les noms des fondateurs qui sentent bon nos trois provinces. Son président J. Iriart, originaire de Saint Jean Le Vieux, né en Argentine, s'est battu avec les français libres. Il est titulaire de la légion d'honneur et de l'ordre suprême argentin Juan de Garay.

Je me souviens enfin d'un colloque à Montevideo, organisé en pleine campagne électorale, alors que la gauche avait le vent en poupe et s'apprêtait pour la première fois de son histoire à gouverner le pays. La famille du secrétaire aux relations internationales du PS uruguayen est originaire de Saint Jean Pied de Port. L'Uruguay est certainement le pays d'Amérique latine où, en pourcentage de la population, il y a le plus de basques et de béarnais.

Tous ça nous amène loin d'Anglet.

Non, car comme je vous le disais, beaucoup de gens originaires de notre région ont participé intensément à la construction de ces pays.

Et puis dans un monde qui se globalise, toute communauté humaine doit se préoccuper des questions internationales ; l'amitié entre les peuples est à ce prix. Le jumelage ANGLET-ANSBACH a répondu en son temps à ce souci fondamental. Le fait qu'il perdure aujourd'hui signe sa réussite. Sans doute faudrait-il en envisager un supplémentaire avec une signification aussi forte.

(1) La fondation Jean-Jaurès assure les relations internationales du PS avec les autres partis socialistes ou proches du parti socialiste.

SOUTIEN A PS ANGLET

Ce bulletin est édité par la section du Parti Socialiste d'Anglet. Vous partagez notre combat pour la justice sociale et la démocratie locale : Vous pouvez nous aider en nous renvoyant le bon ci-dessous avec un chèque de soutien. Vous bénéficierez sur votre versement d'une réduction d'impôt de 60 % : un reçu fiscal vous sera adressé en temps opportun. Vous recevrez personnellement les prochains bulletins.

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Facultatif :

n° tél. .....

E-mail : .....

Oui je soutiens le PS Anglet et vous adresse un chèque de.....€
à l'ordre de A.D.F.P.S. Chèque à adresser à :
Claude Geneste, Trésorier de section PS
9 allée Marquis de Casa Argudin - 64600 ANGLET

ADHESION AU PARTI SOCIALISTE

J'adhère au parti socialiste et souhaite rejoindre la section d'Anglet :

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Facultatif : .....

n° tél. .....

E-mail : .....

A adresser à
Guy Mondorge, Secrétaire de section PS
Allée l'Aouyé - 64600 ANGLET

Une vie sans toit

- 3,2 millions de mal-logés
- 1,4 million de demandeurs de logements social en 2005 (environ 900 sur Anglet)
- Plus de 100 000 familles expulsées pour impayés, en hausse spectaculaire
- Plus de 100 000 SDF (200 à 300 sur le BAB selon les associations).

Les priorités de Ségolène Royal

Le bouclier logement

- Il vise à ce que les familles ne dépensent pas plus de 25% de leur revenu pour se loger.

Le logement social

- Construire 120 000 logements réellement sociaux par an.
- L'État doit se substituer aux communes qui refusent d'exercer leur mission de solidarité et lancer lui-même un programme de logements sociaux quand les autorités locales s'enferment dans l'égoïsme territorial.
- Utiliser le patrimoine de l'État pour les logements sociaux, pas pour des opérations spéculatives.
- Tout programme de constructions neuves devra comporter une part de logements sociaux.

Le logement locatif privé

- Créer un service public de la caution ; en échange de loyers encadrés, la puissance publique apportera sa garantie aux plus modestes et se substituera aux impayés.
- Revaloriser les aides au logement en tenant compte de la hausse des loyers.

L'accès à la propriété

- Favoriser l'accès à la propriété en créant une nouvelle génération de prêts sans intérêts et en permettant aux familles qui ont pendant quinze ans payés leur loyer de de venir propriétaires de leur logement social

C'est à ces conditions que le droit au logement opposable sera crédible et effectif.

Ségolène Royal a dit :

« Aujourd'hui beaucoup de communes ne respectent pas l'obligation de construire les 20% de logements sociaux sur leur territoire. Il faudra désormais aller au-delà des amendes. Il faut être beaucoup plus radical et que l'Etat se substitue à ces mairies défaillantes… »

A Anglet il y a 9% de logements sociaux. Ce chiffre est stable depuis 2001 malgré les affirmations répétées de ma municipalité.

Avec Ségolène

S'il fallait souligner un fait, nous soulignerions le courage et la détermination de Ségolène Royale. Car il en faut du courage et de la détermination à une femme pour, en transgressant les codes et les habitudes élaborés par des hommes pour des hommes, briguer la magistrature suprême, pour la première fois dans ce pays.
La section socialiste d'Anglet mettra elle aussi toute son énergie au service de Ségolène et des idées qu'elle porte. La République c'est dans toutes nos mairies Marianne ; demain Ségolène et Marianne ne feront qu'un.



« La France ne demande pas aux citoyens d'où ils viennent, mais où ils veulent aller ensemble »
(Ségolène Royal)

La vie chère

Ségolène Royal a dit :

« Je crois que les français n'ont pas seulement le sentiment, mais la démonstration que leur pouvoir d'achat baisse ; ils ont le sentiment, parce que c'est la réalité, qu'on leur ment sur l'indice des prix…. Ils savent bien que l'indice des prix correspond à un panier moyen. Or un petit retraité ou une personne au SMIC ne consomme pas comme un cadre moyen. Je prends l'engagement de remettre de la vérité dans le calcul de la hausse des prix, avec les associations de consommateurs, les associations de retraités et ceux qui sont aux bas salaires. »

« Pour l'emploi : seule la gauche est capable de relancer la croissance et la confiance en augmentant le pouvoir d'achat, car la justice sociale n'est pas un handicap mais un facteur de compétitivité.

Pour le pouvoir d'achat : les socialistes doivent moins taxer le travail que le capital. Pourquoi sinon se proclamer socialistes ? La gauche ouvrira donc une conférence salariale qui au-delà de la nécessaire et évidente augmentation du SMIC, confortera tous les salariés, et notamment les plus modestes, dans leur travail et renforcera notre économie… »

SARL L'I.A - Siret 408 507 549 00017